



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

Séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au lieu ordinaire, vendredi le 27 mars 2015 à 16h30, à laquelle étaient présents ;

Monsieur Pierre Saint-Germain, maire,

Mesdames, Messieurs, Louise Magnan, Ghislain Matte, Guy Germain, Josée Martin, et Annie Breau, tous membres du conseil formant quorum.

Madame Sylvie Drouin conseillère au siège n° 5 est absente.

Monsieur Serge Deraspe, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire de l'assemblée.

Madame Christine Genest, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim est aussi présente.

Il est constaté que les avis aux fins de la tenue de la présente séance, ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil de la manière et dans les délais prévus par la loi.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim explique le choix de la candidate parmi les sept personnes rencontrées par le comité de sélection nommé par le conseil pour combler le poste de secrétaire administrative de la municipalité de Saint-Ubalde. Ce comité étant formé de Mme Josée Leclerc représentante de la firme comptable Bédard Guilbault et de Mme Christine Genest directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

RÉSOLUTION NO. 2015-03-59

ENGAGEMENT DE LA SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

Après avoir discuté et expliqué le choix de la candidate par le comité de sélection nommé pour combler le poste de secrétaire administrative suite au départ de Mme Pauline Frenette au 31 juillet prochain.

Il est proposé par M. Guy Germain
Et unanimement résolu :

Que Tamara Bertrand soit nommée au poste de secrétaire administrative de la municipalité de Saint-Ubalde à compter du 30 mars 2015.

ADOPTÉE



RÉSOLUTION NO. 2015-03-60

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE SIGNATAIRE
AUTORISÉ DES EFFETS ET DOCUMENTS BANCAIRES**

Il est proposé par Mme Louise Magnan et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration que la directrice générale et secrétaire trésorière, Madame Christine Genest soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Ubalde les effets et documents bancaires.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2015-03-61

EBPC : OFFRE POUR AMÉNAGEMENT D'UN BUREAU

CONSIDÉRANT QUE le bureau de la future secrétaire administrative nécessite un nouvel aménagement afin d'obtenir plus d'espace de rangement;

CONSIDÉRANT QU'Équipement de bureau Portneuf Champlain a fait une offre à la Municipalité de Saint-Ubalde;

Il est proposé par M. Ghislain Matte
Et unanimement résolu :

Que la Municipalité accepte la soumission présentée par Équipement de bureau Portneuf Champlain au montant de 1,989 \$ taxes en sus. Cette soumission incluant une crédence, une huche fermée, un support à clavier et accessoires.

ADOPTÉE


RÉSOLUTION NO. 2015-03-62


FIN DE LA SESSION

Il est proposé par Mme Annie Breau
Et résolu l'unanimité :

De lever la présente séance.

ADOPTÉE


Serge Deraspe
Directeur général et secrétaire-trésorier


Pierre Saint-Germain
Maire